impots.gouv.fr

Je prends rendez-vous avec mon service

Gagnez du temps avec l'accueil sur rendez-vous !

Votre centre des Finances publiques vous offre la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour être reçu au guichet ou rappelé au téléphone. Vous évitez ainsi les files d'attente ou les déplacements inutiles.

NOUVEAU : Si votre service le propose, vous pouvez prendre rendez-vous dans un point d'accueil plus proche (France Services...) lors d'une permanence d'un de nos agents ou en visioconférence.

Sur impots.gouv.fr, depuis votre espace particulier

1. Connectez-vous à votre espace particulier. *> consulter la fiche pratique*
2. Cliquez sur « **Contact et RDV** » en haut à droite.

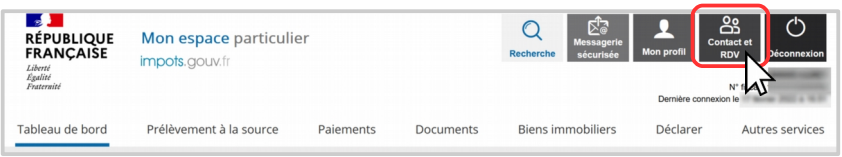

3. Vous accédez directement à vos services gestionnaires. Cliquez sur « **Prendre rendez-vous** ».

Si nécessaire, cliquez sur le bouton « Rechercher un autre service ».

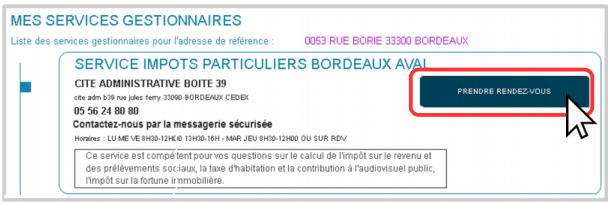

OU depuis la page d'accueil du site

1. Dans votre navigateur internet, ouvrez le site **impots.gouv.fr**.

2. Cliquez sur le bouton gris « **Contact et RDV** » en haut à droite (ou le bloc noir en bas de page).
3. Précisez votre demande en **sélectionnant les blocs** qui s'affichent successivement.

   Par ex. pour prendre rendez-vous avec votre service des impôts des particuliers, cliquez sur : *Particulier > La gestion de vos impôts > Prendre rendez-vous.*

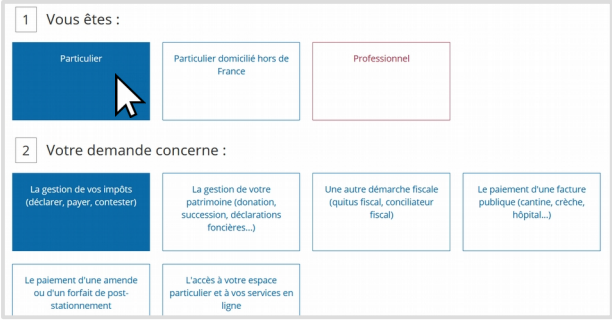

4. Saisissez votre adresse avec au moins la voie et le code postal puis cliquez sur « **Rechercher votre service** ».

5. Les coordonnées de votre service sont affichées. Cliquez sur le bouton « **Prendre rendez-vous** ».

Complétez votre demande

1 Précisez votre question en **sélectionnant les blocs** qui s'affichent successivement. L'objectif est de bien comprendre votre demande pour l'orienter vers le bon interlocuteur.

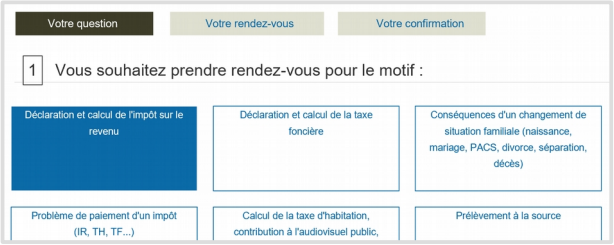

2 Choisissez le type de rendez-vous :
- sur place « **au guichet** »
- « **par téléphone** » afin d'être rappelé au numéro que vous indiquerez
- si le service le propose, « **par visioconférence** ».

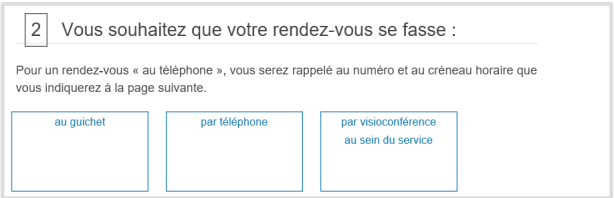

3 **Si votre service organise un accueil dans un point de proximité** (France Services...), vous pouvez le choisir comme lieu du rendez-vous.

À noter : Pour une visioconférence, vous devez aussi vous rendre dans le point de proximité pour être mis en relation avec un agent de la DGFiP.

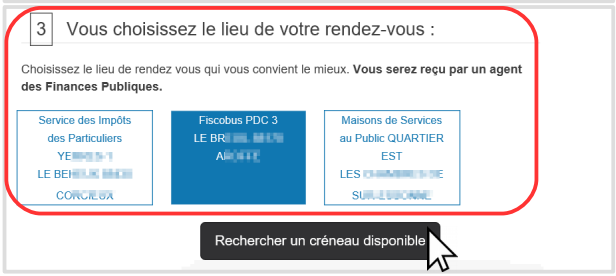

4 Cliquez sur « **Rechercher un créneau disponible** ». Dans l'agenda, sélectionnez **la date** puis l'**heure** de votre choix.

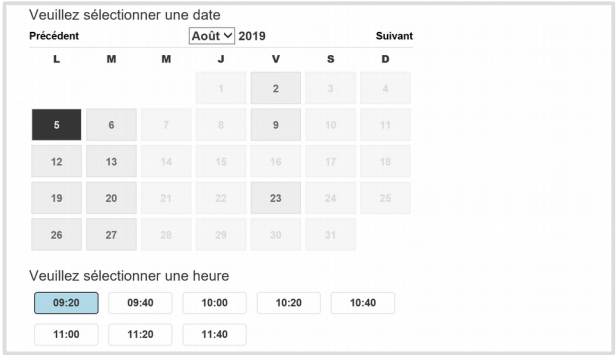

5 Finalisez votre demande en saisissant (s'ils ne sont pas pré-remplis) :
- **nom, prénom** et date de naissance
- votre **numéro fiscal** pour permettre un suivi
- des **précisions** pour faciliter la préparation de votre rendez-vous
- au moins un **numéro de téléphone** puis **cochez la case** pour être notifié par SMS
- une **adresse électronique**
- les **caractères apparaissant sur l'image.**

Cliquez sur « **Confirmer et terminer** ».

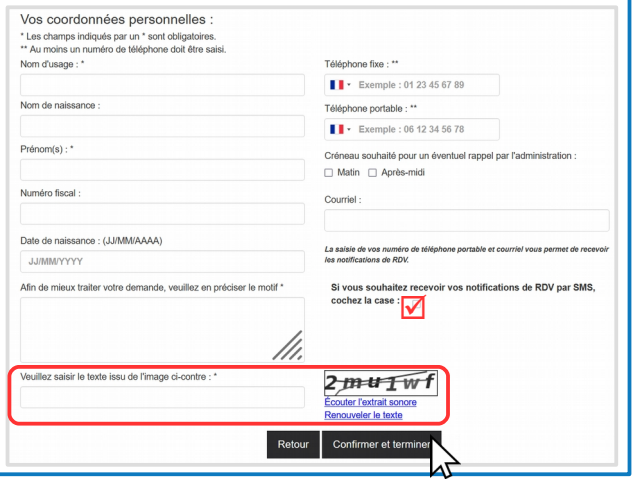

Votre rendez-vous est enregistré !

Vous recevrez un courriel et/ou un SMS de confirmation puis un rappel 2 jours avant votre rendez-vous.

Attention : Un agent pourra vous téléphoner pour préparer votre rendez-vous. N'oubliez pas d'apporter les documents qui sont demandés !

Annulez ou replanifiez votre rendez-vous

Vous pouvez l'annuler directement **à partir du courriel de confirmation.**

1 Sinon, connectez-vous à votre **espace particulier**, rubrique « **Contact et RDV** ».

2 Votre prochain rendez-vous est affiché*. Il vous suffit de cliquer sur les boutons « Replanifier » ou « Annuler » et laissez-vous guider.
Vous recevrez un nouveau mail.

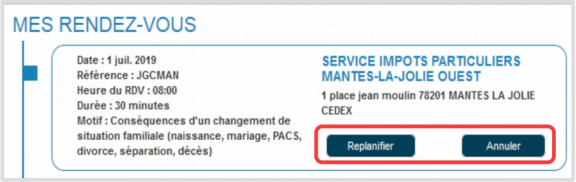

* RDV pris dans votre espace particulier ou avec saisie de votre numéro fiscal.

Téléchargez l'application mobile Impots.gouv gratuite sur Google Play ou l'App Store !